

# *MESS DES OFFICIERS DE L'ARC*

## **Politique Vestimentaire**



### **Tenues réglementaires**

<b>Tenue de soirée</b>	Tenue de service (n° 2, 2A, 2B ou 2D); ou, Robe élégante (robe du soir ou de bal), robe de cocktail, smoking; avec, chemise de smoking et nœud papillon (le cas échéant); avec, Chaussures de ville.
<b>Tenue de ville</b>	Tenue de service (n° 3); ou, Blazer, tailleur pantalon, complet deux pièces ou veston sport; avec, Chemise habillée et cravate ou col roulé (le cas échéant); avec, Jupe ou pantalon (le cas échéant); avec, Chaussures de ville.
<b>Tenue de ville décontractée</b>	Tenue de service (n° 3B, 3C, 4, ou vêtements d'armée d'appartenance); ou, Chemise polo, chandail, gilet et/ou chemisier; avec, pantalon; pantalon capri ou jupe; avec, Chaussures ou sandales pour le travail.
<b>Tenue décontracté</b>	Chemise polo, chandail, gilet et/ou chemisier; avec, Short habillé (bermuda, en été seulement) ou jeans; avec, Chaussures ou sandales pour le travail.
<b>Tenue détendue</b>	Costume; ou, Vêtements de sport; avec, Chaussures ou sandales de sport.

## **Tenues réglementaires minimales**

La tenue de ville décontractée est la tenue réglementaire minimale acceptable dans le salon Astra, la salle à manger, la tour de contrôle et l'annexe, à moins d'approbation contraire du président du comité du mess ou d'indication contraire sur le calendrier des activités.

La tenue décontractée est la tenue réglementaire vestimentaire minimale acceptable dans la salle Cockpit, à moins d'approbation contraire du président du Comité du mess ou d'indication contraire dans le calendrier des activités.

## **Restrictions relatives à la tenue réglementaire**

Tous les vêtements doivent être propres, en bon état, de bon goût et de nature non offensante.

Les sandales de plage sont interdites à moins d'approbation contraire par le président du Comité du mess ou d'indication contraire dans le calendrier des activités.

## **Responsabilités des membres du mess**

Il incombe aux membres du mess de prendre connaissance de la présente politique et de s'assurer qu'eux-mêmes et leurs invités s'y conforment à l'intérieur du mess.

## **Cas de non-respect de la politique vestimentaire**

Par ordre hiérarchique, le président du Comité du mess, les membres du Comité du mess et les membres du mess se réservent le droit de demander aux membres du mess ou aux invités qui ne respectent pas le code vestimentaire de quitter le mess.